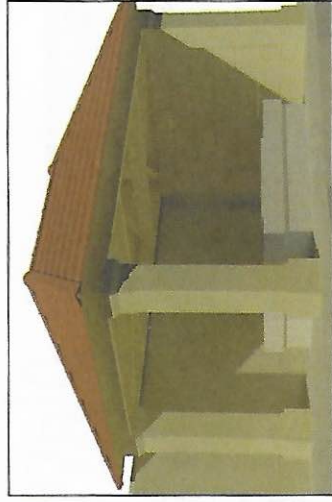


# Réhabilitation du lavoir



Le lavoir des Auvis devrait être restauré à l'identique. Une étude a été réalisée à partir de documents d'archives et de témoignages.

**COMME ÉVOQUÉ** en conseil municipal en date du mois d'octobre 2020, le projet de réhabilitation du lavoir prend forme. Le maire, Denis Juvin, et les membres du conseil municipal souhaitent révéler et entretenir ce petit patrimoine encore présent sur la commune. Le sous-sol de Flaux a déjà fait l'objet de fouilles qui ont révélé la présence de villas et de résidences d'été datant de l'époque romaine. Cela signifie que le patrimoine de ce petit village est encore à découvrir et à inventorier, la présence du château témoignant de l'intérêt pour ce coin tranquille de l'Uzège.

Il y a un ou deux siècles, c'était un lieu de rencontres très fréquenté où l'on échangeait les nouvelles des familles, du village, et même de l'Uzège. À Flaux, ces ouvrages font partie du petit patrimoine de l'Uzège, ils ont été érigés dans la seconde partie de la

## FAIRE VIVRE CE VESTIGE

Le lavoir du hameau des Auvis est donc le seul qui pourrait encore faire l'objet d'une restauration complète : il est bien situé en bordure de la route dans un cadre paysager où de nombreux circuits touristiques traversent la commune qui présente un fort potentiel touristique. Le lavoir réhabilité constituera une pause idéale pour les passants qui pourront profiter de la

Le rendez-vous est déjà pris pour l'agréation du projet et ensuite pour l'inauguration du lavoir avec une démonstration de la première lessive par les belles lavandières locales.

# Quand passait le train...

**LA LIMITATION** de déplacement est une belle occasion de revoir ou découvrir le patrimoine local. Au quartier du Lembarnes, la route passe sous un pont, désigné le plus souvent par «pont cassé», vestige de l'ancienne voie ferrée. La ligne ferroviaire Alès-Rhône-Méditerranée reliait Alès à Port-l'Ardoise. Le but principal était le transport du charbon extrait du bassin alésien vers le Rhône puis relayé par voie fluviale.

## LA LIGNE A FONCTIONNÉ DE 1852 À 1952

En 1852, 54 kilomètres de voies et l'aménagement fluvial sont terminés. Jusqu'en

**FLAUX**  
**ERRATUM**  
Dans le compte-rendu du conseil municipal paru dans le Républicain N°3824, il fallait lire «Vu le très grand succès rencontré par le marché nocturne en 2020, de Flaux pour 2021».

## PRÉCISION

Dans le compte rendu du conseil municipal sur la tarification de l'eau, il a été approuvé le maintien du budget pour l'année 2021 dont voici le détail.

Première tranche 0m<sup>3</sup> à 80m<sup>3</sup> : 1,12€/m<sup>3</sup> (hiver) et 1,40€/m<sup>3</sup> (été).

Deuxième tranche 81m<sup>3</sup> à 160m<sup>3</sup> : 1,23€/m<sup>3</sup> (hiver) et 2,00€/m<sup>3</sup> (été).

Troisième tranche 161m<sup>3</sup> à 240 m<sup>3</sup> : 1,67€/m<sup>3</sup> (hiver) et 3,44€/m<sup>3</sup> (été).

Quatrième tranche + de 240m<sup>3</sup> : 2,87€/m<sup>3</sup> (hiver) et 6,88€/m<sup>3</sup> (été).

## LUSSAN

### MESSE

Ce samedi 16 janvier à 17h30 la messe sera célébrée à l'église de Lussan. Les santons des Rois Mages seront ajoutés à la jolie crèche de l'église. Le port du masque est obligatoire.



Le pont de l'ancienne voie ferroviaire dans le quartier du Lembarnes.